

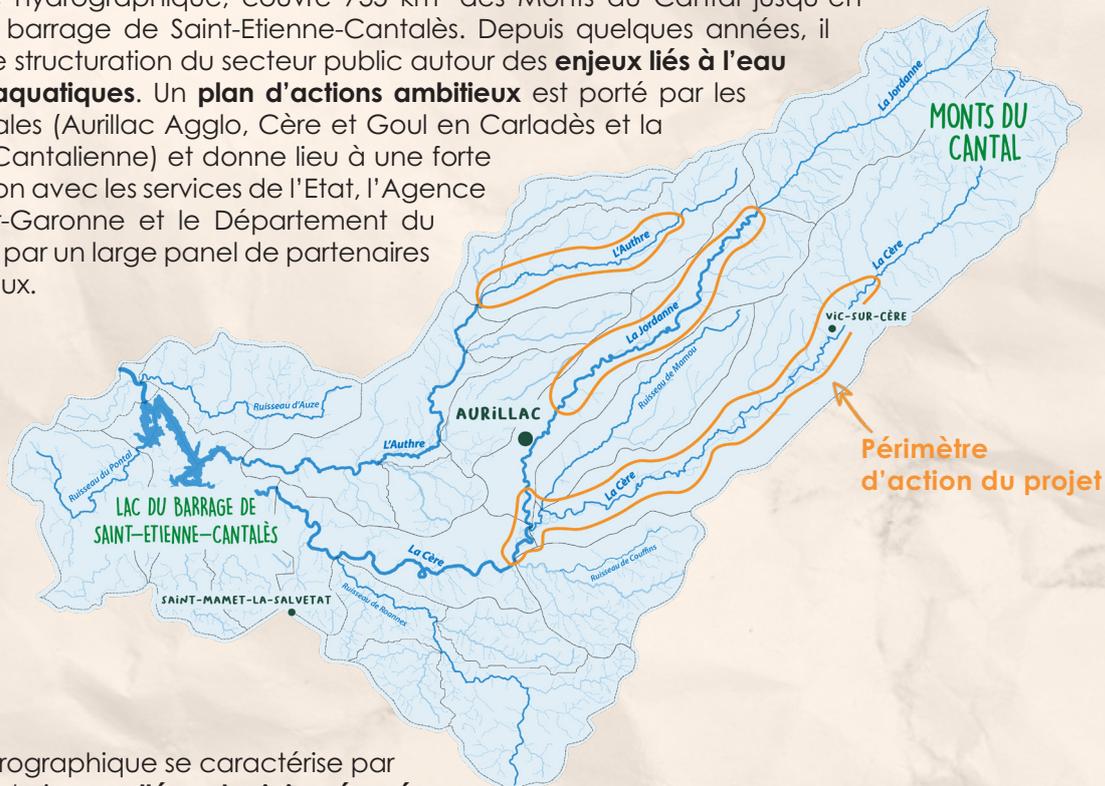
PRÉSERVATION DES PRAIRIES INONDABLES DES VALLÉES DU BASSIN CÈRE AMONT



Plus d'informations :
www.aurillacagglo.fr/fr/gemapi
Service GEMAPI : 04 71 46 86 30

CONTEXTE

Avec pour principales rivières, la **Cère**, l'**Authre** et la **Jordanne**, le bassin versant de la Cère amont, territoire hydrographique, couvre 735 km² des Monts du Cantal jusqu'en aval du lac du barrage de Saint-Etienne-Cantalès. Depuis quelques années, il fait l'objet d'une structuration du secteur public autour des **enjeux liés à l'eau et aux milieux aquatiques**. Un **plan d'actions ambitieux** est porté par les collectivités locales (Aurillac Agglo, Cère et Goul en Carladès et la Châtaigneraie Cantalienne) et donne lieu à une forte contractualisation avec les services de l'Etat, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le Département du Cantal, soutenu par un large panel de partenaires techniques locaux.



Ce territoire hydrographique se caractérise par la présence de plusieurs **vallées glaciaires évasées**, dont les cours d'eau font l'objet de crues. Ces dernières sont dues à des précipitations abondantes, parfois conjuguées à la fonte des neiges. Les faibles pentes que l'on trouve à proximité du bassin d'Aurillac ont permis l'installation de prairies **ponctuellement inondées** lors de ces épisodes de crues. Celles-ci représentent des zones de champs d'expansion des crues, d'infiltration de l'eau dans la nappe phréatique, ainsi que sa filtration. Elles jouent ainsi **un rôle clé sur la ressource en eau**.

Par ailleurs, elles représentent une **ressource fourragère** importante pour les exploitations agricoles du territoire. Naturellement fertiles (elles sont enrichies à chaque crue) et mécanisables, elles sont en partie dédiées à la fauche, en complément d'un pâturage en déprimage ou en regain.



À la croisée des enjeux liés à la ressource en eau et à l'agriculture, on observe certaines pressions liées à des pratiques agropastorales et de fertilisation parfois inadaptées. Ces dernières peuvent alors nuire de façon significative à la qualité de l'eau des rivières et des nappes phréatiques, pouvant impacter l'eau potable, l'abreuvement des troupeaux et la biodiversité aquatique.



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Aurillac Agglomération, en partenariat avec les Communautés de Communes de **Cère et Goul en Carladès** et de la **Châtaigneraie Cantalienne**, s'est associé au **Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne**, au **Conservatoire Botanique National du Massif-Central** et à la **Chambre d'Agriculture du Cantal** pour accompagner des exploitants agricoles dans l'optimisation de la gestion des prairies.

CE PROJET GLOBAL PERMETTRA :

- L'amélioration des connaissances écologiques et agronomiques des milieux agropastoraux ouverts, des plaines inondables dans les vallées de la Cère, de la Jordanne et de l'Authre ;
- La préservation des zones humides fonctionnelles dans des secteurs de zones inondables, contribuant à améliorer la ressource en eau du territoire ;
- L'accompagnement des éleveurs dans la gestion agropastorale des prairies inondables.



MODALITÉS D'INTERVENTION

CARACTÉRISER LES ZONES INONDABLES DU TERRITOIRE

Dans un premier temps, il s'agit de réaliser des campagnes d'échantillonnages botaniques sur le terrain, afin de dresser une typologie des milieux agropastoraux présents et de proposer des listes d'espèces indicatrices de l'état de conservation des prairies propres à ces vallées inondables, en lien avec les pratiques agropastorales (fertilisation, pâturage/fauche...).



CARACTÉRISER LES PRATIQUES AGROPASTORALES SUR LES ZONES INONDABLES

Dans un même temps, les pratiques de gestion (mode d'utilisation, chargement, fertilisation...) sont collectées auprès d'un panel d'éleveurs et mises en perspective avec l'état de conservation des milieux. Cela permet de définir les itinéraires les plus durables, d'un point de vue écologique et agronomique.

ÉDITER UN GUIDE D'AUTODIAGNOSTIC

Ce guide présentera les grands types de milieux rencontrés, les plantes indicatrices associées, les pratiques de gestion durables conseillées et l'intérêt économique des différents milieux. Il sera utile tant pour les agriculteurs que les techniciens qui pourront faire un autodiagnostic des prairies grâce à une clé de détermination simplifiée, puis suivre les recommandations proposées.



ACCOMPAGNER INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT LES AGRICULTEURS

Afin de sensibiliser les agriculteurs à la gestion durable des prairies inondables, plusieurs journées techniques et des accompagnements individuels seront organisés.

L'objectif est d'adopter une vision globale du fonctionnement de l'exploitation, pour comprendre la place de ces prairies dans le système et identifier les marges de manœuvre pour les gérer plus durablement.

IMPLIQUER LES ACTEURS LOCAUX

Le projet s'appuie sur une concertation auprès des acteurs du territoire, et notamment les agriculteurs, premiers concernés. Il sera présenté à l'automne 2025, lors d'une réunion où les attentes de chacun pourront être exprimées. Des temps d'échange se tiendront également tout au long de l'accompagnement.